



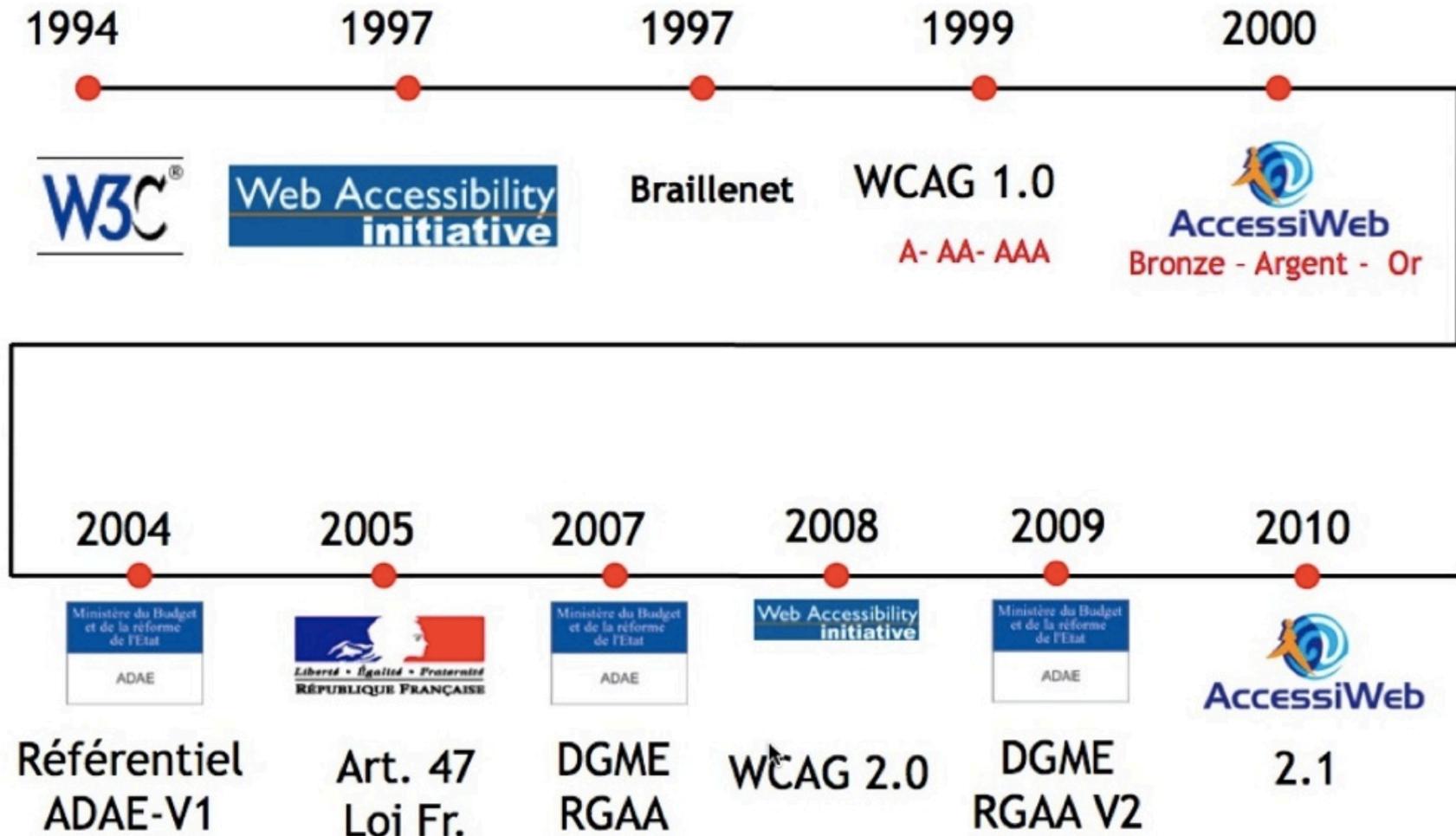
# Accessibilité numérique et formation

Demi-journée de veille et d'échanges  
Forum Français pour la Formation Ouverte et à Distance



**Le Référentiel général d'accessibilité  
pour les administrations (RGAA),  
un outil précieux pour progresser  
tous ensemble**

# Un peu d'histoire



Source Témésis

# RGAA : site officiel



Accueil » RGAA - Accessibilité

## RGAA - Accessibilité

### Présentation du Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations

L'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, fait de l'accessibilité une exigence pour tous les services de communication publique en ligne de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent. Il stipule que les informations diffusées par ces services doivent être accessibles à tous. Le Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations (RGAA) permettra de rendre progressivement accessible l'ensemble des informations fournies par ces services.

Le décret n°2009-546 du 14 mai 2009 (pris en application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées) impose une mise en œuvre de l'accessibilité dans un délai de deux ans (à partir de la publication du décret) pour les services de communication publique en ligne de l'Etat et des établissements publics qui en dépendent, et de trois ans pour les services de communication publique en ligne des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent.

Nouveaux usages, hausse de la qualité, nouveaux emplois, obligation de service .... [En savoir plus](#)

**Le référentiel général d'accessibilité pour les administrations (RGAA)**  
L'ADMINISTRATION ÉLECTRONIQUE POUR TOUS

Télécharger la fiche de présentation du RGAA

**TÉLÉCHARGER LA VERSION PDF**

- RGAA-v2.2\_GuideAccompagnement.pdf  
0.691 MO
- RGAA\_v2.2.1.pdf  
0.411 MO
- RGAA-v2.2\_Annexe1-Criteres.pdf  
1.905 MO
- RGAA-v2.2\_Annexe2-Tests.pdf  
3.452 MO
- RGAA-v2.2\_Annexe3-Grilles.pdf  
0.855 MO

**AUTOUR DU RGAA**

<http://references.modernisation.gouv.fr/rgaa-accessibilite>

# Les grandes dates



- 05 février 2009 : Examen par la CCEN
- 10 février 2009 : Examen par le Conseil d'Etat
- 16 mai 2009: **Le décret d'application est publié**
- 23 octobre 2009 : **Mise en ligne du RGAA**
- 29 octobre 2009 : **L'arrêté est publié**
- 28 janvier 2011 : **Lettre ouverte pour l'accessibilité numérique des services publics [www.article47.fr](http://www.article47.fr)**
- 16 mai 2012 : **les 3 ans de délais sont écoulés**

# RGAA : la solution ?



# RGAA, c'est quoi ?



## TÉLÉCHARGER LA VERSION PDF



RGAA-  
v2.2\_GuideAccompagnement.pdf

**0.691 MO**



RGAA\_v2.2.1.pdf

**0.411 MO**



RGAA-v2.2\_Annexe1-Criteres.pdf

**1.905 MO**



RGAA-v2.2\_Annexe2-Tests.pdf

**3.452 MO**



RGAA-v2.2\_Annexe3-Grilles.pdf

**0.855 MO**



AVEC VOUS l'administration  
SE MODERNISE

## AUTOUR DU RGAA



**Guide d'accompagnement du RGAA**



**Outils et méthodologie**



**Comparatif RGAA v1 et RGAA v2.2**



**Le WCAG 2.0**



**Quelques chiffres**



**Actualités**



**Archives RGAA**

# RGAA : 5 documents



- **Le « Guide d'accompagnement au RGAA »** : problématique de l'accessibilité et vue d'ensemble du RGAA, bénéfices attendus, coûts prévisibles, méthode d'application et périmètre d'application du RGAA ...
- **Le document principal** : objectifs, contexte et différents documents constituant le référentiel.
- **L'Annexe 1** : les critères de succès. Cette annexe reprend l'organisation des WCAG 2.0 : 4 grands principes déclinés en 12 règles et 61 critères de succès.
- **L'Annexe 2** : 187 tests unitaires permettant de vérifier l'accessibilité des contenus Web
- **L'Annexe 3** : tableau de correspondance des critères de succès avec les tests de conformité.

# RGAA : non officiel



Rгаа.net



## rgaa.net

Le site rгаа.net présente **sous une forme navigable et accessible** les 187 tests de l'annexe 2 du RGAA (version 2.2, dernière version publiée)

<http://rgaa.net/>



**L'académie de créteil** : L'accessibilité des services de communication publique en ligne

<http://www.ac-creteil.fr/accessibilite.html>



## W3C - Brailenet

Traduction française des Web Content Accessibility Guidelines (**WCAG**) 2.0

<http://www.w3.org/Translations/WCAG20-fr/>

# RGAA : principes



## ● Principe 1 : perceptible

- 1.1 Proposer des équivalents textuels à tout contenu non textuel qui pourra alors être présenté sous d'autres formes selon les besoins de l'utilisateur : grands caractères, braille, synthèse vocale, symboles ou langage simplifié.
- 1.2 Proposer des versions de remplacement aux média temporels.
- 1.3 Créer un contenu qui puisse être présenté de différentes manières sans perte d'information ni de structure (par exemple avec une mise en page simplifiée).
- 1.4 Faciliter la perception visuelle et auditive du contenu par l'utilisateur, notamment en séparant le premier plan de l'arrière-plan.

## ● Principe 2 : utilisable

- 2.1 Rendre toutes les fonctionnalités accessibles au clavier.
- 2.2 Laisser à l'utilisateur suffisamment de temps pour lire et utiliser le contenu.
- 2.3 Ne pas concevoir de contenu susceptible de provoquer des crises.
- 2.4 Fournir à l'utilisateur des éléments d'orientation pour naviguer, trouver le contenu et se situer dans le site.

## ● Principe 3 : compréhensible

- 3.1 Rendre le contenu textuel lisible et compréhensible.
- 3.2 Faire en sorte que les pages apparaissent et fonctionnent de manière prévisible.
- 3.3 Aider l'utilisateur à éviter et à corriger les erreurs de saisie.

## ● Principe 4 : robuste

- 4.1 Optimiser la compatibilité avec les agents utilisateurs actuels et futurs, y compris avec les technologies d'assistance.

# RGAA : 12 thématiques



- ① 1 : Cadres
- ② 2 : Couleurs
- ③ 3 : Formulaires
- ④ 4 : Images
- ⑤ 5 : Multimédia
- ⑥ 6 : Navigation
- ⑦ 7 : Présentation
- ⑧ 8 : Scripts
- ⑨ 9 : Standards
- ⑩ 10 : Structure
- ⑪ 11 : Tableaux
- ⑫ 12 : Textes



**pour 187 tests**

# le RGAA en 10 points



- ⦿ Des alt aux images
- ⦿ Des titres aux liens
- ⦿ Des sous-titres aux vidéos (et si besoin, une audio-description)
- ⦿ Un titre et un résumé aux tableaux
- ⦿ Alternatives et temps des animations, javascripts non intrusif
- ⦿ Navigation au clavier
- ⦿ Navigation adaptée (liens d'évitements, fil d'ariane, plan de site...)
- ⦿ Un bon contraste
- ⦿ Une écriture compréhensible par tous  
citations, acronymes, balises de langues (fr)...
- ⦿ Un code valide W3C (hiérarchie sémantique, formulaires...)
- ⦿ Pas de frame ni d'iframe



# RGAA : bien débiter



- **Accessibility first step** par Temesis  
«Cette liste doit recenser tout ce qu'il faut faire avant d'appeler un expert accessibilité» pour vérifier automatiquement tout ce qui constitue une erreur d'accessibilité immédiate  
<https://checklists.opquast.com/fr/accessibilityfirststep/>
- **Accessibility 2nd step** par Temesis  
permet de vérifier automatiquement tout ce qui crée un risque d'inaccessibilité  
<https://checklists.opquast.com/fr/accessibilitysecondstep>
- **MIPAW (Modèle d'Implémentation Progressive de l'Accessibilité du Web)**  
par Qelios et Brailenet  
<http://www.slideshare.net/Qelios/mipaw-modle-dimplmentation-progressive-de-laccessibilit-du-web>

# RGAA : attestation



## Les informations minimums de l'attestation de conformité

- ⦿ Date de réalisation,
- ⦿ Version du RGAA de référence,
- ⦿ Nom et adresse email du déclarant,
- ⦿ Technologies utilisées sur le site,
- ⦿ Liste des agents utilisateurs et technologies d'assistance utilisées pour vérifier
- ⦿ L'accessibilité des contenus,
- ⦿ Liste des pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité,
- ⦿ Résultat des tests et justification des dérogations.

# Un outil précieux ?



Un outil mais aussi un levier pour avancer

# La base légale



- ① Utiliser un outil existant, fiable et solide
- ② Si l'outil semble austère, il est basé sur des démarches qualités d'amélioration continue
- ③ C'est une démarche importante menée depuis de nombreuses années et qui va enfin aboutir

# Améliorations ?



- Manque de suivi de la démarche
- Manque de clarté sur le plan réglementaire (dérogations, etc ...)
- Avoir un dispositif de déclaration et de contrôle
- Avoir un plan de formation initiale et continue des personnes impliquées
- Recommander la démarche pour les entreprises prestataires

Voir : <http://article47.fr/>

# Conclusion



- Nous sommes encore a mi-parcours malgré le retard pris dans la mise en place de la démarche
- Comme pour l'accessibilité du bati, on a minimisé les coûts pour privilégier les effets d'annonces
- C'est toujours un vrai espoir d'amélioration globale de la qualité de nos services web
- faire comprendre que les standards du web peuvent être une chance d'amélioration de la productivité et non une contrainte : cela marque la fin de l'artisanat du web.